

LA RÉUNION DE COOPÉRATIVE

Dans une authentique classe-coopérative, coopérative et classe ne sont qu'une seule réalité où maître et élèves sont étroitement associés.

Le groupe doit aider chacun à trouver sa meilleure chance. L'enfant doit être associé à l'oeuvre éducative. C'est le sens de la coopération scolaire.

LA COOPERATIVE est gérée par les enfants qui élisent un bureau (président, secrétaire et trésorier).

Les élèves sont répartis en des équipes permanentes assurant sous la direction d'un chef d'équipe, les divers services de la classe : manipulations mathématiques, cahiers, tableaux, ménage, relevés-météo, etc... Ils s'entraident, se soutiennent pour un meilleur travail, une meilleure application.

Evidemment pour effectuer une étude, réaliser un travail, une enquête, un dépliant, les enfants peuvent se grouper en des équipes occasionnelles qui se séparent, le travail achevé.

L'assemblée hebdomadaire du samedi garde toute sa valeur.

DANS LES PETITES CLASSES

la part du maître est encore importante pour orienter et questionner

- sur le travail de la semaine
- sur ce qui offrait un intérêt
- sur ce qui n'allait pas
- sur ce que l'on voudrait faire.

Le compte-rendu de la caisse est donné avec un rappel de ce qui a été fait en calcul.

Il faut envisager l'emploi des fonds et guider les jeunes coopérateurs.

Des études à faire en équipes sont envisagées et réparties. Les événements importants de la semaine peuvent aussi être commentés.

Si les enfants sont plus grands, leur part à l'organisation de la réunion est plus importante. La boîte à questions leur permet de préciser à l'avance les questions qui les intéressent.

DANS LES GRANDES CLASSES

les membres du bureau doivent s'habituer à diriger vraiment la réunion, le président organisant les débats.

.../...

Avant l'assemblée on a vidé la boîte à questions pour classer celles-ci : désirs des coopérateurs - et questions-renseignements.

Le secrétaire les écrit sur le cahier des "doléances" ou sur celui des questions, en indiquant le nom du demandeur.

Au cours de la réunion organisée par le Groupe Belfortain le 21 novembre dans la classe de transition de 5^e III de P. Grosrenaud au CES du Lycée de Filles, nous avons pu entendre une séance de coopérative dans une grande classe.

Pour cette assemblée, qui a lieu tous les quinze jours, les élèves disposent leurs chaises en arc de cercle.

- 1) La secrétaire lit le compte-rendu de la réunion précédente.
Eventuellement des précisions sont fournies sur la suite donnée aux dernières décisions.
 - 2) Chaque chef d'équipe fait le compte-rendu du travail de la semaine, félicitant ses coéquipiers, parlant de l'ordre et du soin.
 - 3) Le plan de travail concernant les différents exposés choisis (Ex. La guerre de 1914, le lion, la coiffure) est établi en commun.
 - 4) Le trésorier fait part de la "situation financière" de la semaine et soulève divers problèmes, en particulier celui des cotisations tardant à rentrer.
 - 5) On observe le planning des textes libres. On félicite les auteurs de nombreux textes.
De même le tableau des exposés permet d'apprécier les efforts de chacun sur le nombre de "conférences" faites en classe.
 - 6) La secrétaire parle des envois aux correspondants et des lettres collectives qu'elle a été chargée d'écrire.
 - 7) Chaque élève apprécie son travail réalisé au cours de la quinzaine, compare les résultats à ceux de son précédent plan.
Ensemble on se donne des notes de "communauté" (Bien : quand on a pensé à apporter quelque chose servant à la classe).
 - 8) On peut aussi envisager diverses autres activités :
 - Le président lit le cahier de "doléances", les questions étant mises en discussion, la parole étant donnée au demandeur. Un vote sanctionne chaque décision.
 - Le président fait connaître le contenu du cahier de questions. Un coopérateur peut répondre immédiatement ou à défaut, une équipe est constituée pour mettre au point les réponses au cours de la semaine.
 - On étudie le compte-rendu météorologique.
 - On répartit les services de la semaine.
 - On pense aux oeuvres sociales (aide à la grand-mère adoptée par la classe - enfants nécessiteux).
 - On parle de la confection du journal scolaire, des divers envois à faire aux correspondants (colis).
 - On envisagera peut-être un voyage de fin d'année, l'organisation d'une tombola, d'une fête scolaire avec les parents ... etc...
-

Au cours de la discussion qui s'engagea ensuite entre collègues, divers problèmes furent soulevés : les compte-rendus ci-dessous traduisent les réflexions intéressantes de deux participantes.

RÉFLEXIONS

SUR LA RÉUNION DE COOPÉRATIVE

Une réunion de coopérative, c'est habituellement proposer, discuter, décider et appliquer.

Je fais cette année une expérience un peu déconcertante. Ma classe de 5ème III est constituée en majorité d'élèves issus de la voie II. Habitué à être conduits étroitement, ils ont refusé de proposer, me demandant de choisir et d'imposer la vie et le travail de la classe. Je suis donc devenue par la force des choses, plus directive, mais je suis mal à l'aise. Pourquoi les élèves ont-ils réagi contre le texte, le dessin libres, l'expression en général ? Parce qu'il est plus facile pour eux de se laisser guider que de prendre des responsabilités.

En cette fin de trimestre, une légère amélioration du climat relationnel se dessine. La participation a commencé grâce au service social qui fonctionne dans notre établissement.

Par le biais des activités extra-scolaires, ils commencent à sentir que la classe peut être "autre chose".

La dernière réunion de Coopérative a porté sur :

- le Noël de la grand-mère dont s'occupe la classe
- le colis des correspondants pour Noël
- le choix des exposés à faire
- le texte libre qui est encore boudé par certaines
- la propreté des lavabos qui met en cause les classes de transition dans le CES.
- l'état de la caisse de la Coopérative (ils ont proposé d'acheter les objets fabriqués)
- le journal scolaire (les avis sont partagés : certains ne voient pas la nécessité d'en faire)
- la tenue des élèves pendant les cours d'anglais.

C'est encore à moi qu'ils s'adressent, oubliant le président... Je suis obligée d'intervenir trop souvent.

L'attitude des élèves cette année, m'a donné l'occasion de réfléchir :

- 1) à la liberté à l'école : elle s'apprend, elle est difficile à manier. Si on en abuse, on risque d'en souffrir ; si on la refuse, on se laisse "mener".

L'équilibre entre ces deux positions, voilà la part du maître.

- 2) Le plus difficile, c'est l'application des décisions. Les enfants ont de plus en plus de peine à faire des efforts.

Suis-je devenue pessimiste ?

P. Grosrenaud

UNE RÉUNION DE COOPÉRATIVE

en classe de perfectionnement

Extrait du " Conseil " de Coopérative du 13.II.73 - Classe de Perfectionnement (2ème niveau) de Mme Laurens Odette - Résidences II - Filles Belfort

Marouf : "Je voudrais qu'on supprime la causette du matin ...

José : oui, tu veux qu'on la supprime, parce que tu veux toujours que ce soit toi qui diriges et t'es pas content quand c'est un autre.

Zarha : Quand c'est un garçon qui dirige, il donne la parole aux garçons, et nous, on peut rien dire.

Ricardo : Oui et quand c'est toi qui diriges, tu donnes la parole qu'aux filles.

Pascal : J'aime pas la causette parce qu'on se dispute toujours.

Ricardo : J'veux plus qu'on la fasse.

Josiane : Y' a qu'à voter"

Mais la majorité décide de garder la "causette", aussi les précédents réagissent-ils fortement.
Je dois intervenir.

La maîtresse : "A quoi sert la causette du matin ?
Si vous pensez que ça ne sert à rien, on peut la supprimer.

Tous : Non

Josette : Quand on a bien raconté ce qu'on voulait dire, on bavarde moins après et on travaille mieux.

Marianne : On aime bien parler de ce qu'on a fait dehors ou à la maison, ou à la piscine, ou des films qu'on a vus à la télé.

Josette : Ça nous apprend à mieux parler.

José : Quelquefois on apporte des photos, des cartes, des timbres ou des pièces de monnaie et avec tout ça, on travaille l'après-midi : On fait l'exposition ou on commence un album ou on essaie de faire une enquête ou autre chose : ça donne des idées et ça nous apprend des choses, comme quand Véronique avait apporté les photos et le journal sur les kangourous.

La maîtresse : Alors, vous pensez que c'est utile ?

Tous : Oh oui, hé.

La maîtresse : Et toi, Marouf, penses-tu comme les autres ?

Marouf : Oui, c'est vrai : tout ça, j'aime bien, mais ce qui me plaît pas, c'est qu'on se dispute pour parler.

La maîtresse : Alors ce n'est pas la causette qui te déplaît, c'est la façon de la faire ?

Josiane : On n'a qu'à faire comme pour les textes libres : chacun son tour, en suivant les noms écrits là-bas (du geste elle montre la liste alphabétique affichée)

Un autre : On pourrait tirer au sort.

Zarha : Non. L'année dernière on faisait ça et on se disputait aussi, et puis, quelquefois, ça tombe sur quelqu'un qui ne veut pas diriger la séance ou qui ne sait pas le faire comme il le faut.

Annick : On n'a qu'à écrire au tableau le nom de ceux qui veulent parler et, pour qu'y ait pas de jaloux, un garçon, une fille, chacun son tour ...

La maîtresse : Bon, alors je vous rappelle les propositions qui viennent d'être faites :

Josiane propose qu'on suive l'ordre de la liste alphabétique,
X... qu'on tire au sort,
Annick... qu'on écrive au tableau et que ce soit tantôt une fille, tantôt un garçon qui dirige la séance... "

On vote. C'est la proposition de Josiane qui l'emporte mais plusieurs suggèrent, qu'en plus, on écrive au tableau le nom de ceux qui demandent la parole, ce que tous acceptent.

Nous écrirons donc les décisions, arrêtées collectivement :

- 1) Chacun dirige l'entretien du matin une fois, selon l'ordre alphabétique.
- 2) Le meneur de séance écrit au tableau les noms de ceux qui demandent la parole et le sujet dont ils veulent parler. Le meneur donne la parole en suivant l'ordre des noms écrits au tableau.
- 3) On peut demander la parole à tout moment pour obtenir une précision ou une explication de celui qui parle.
- 4) S'il reste du temps et que d'autres veulent parler, on fait un "deuxième tour" en donnant la priorité à ceux qui n'ont pas encore parlé.
- 5) Puisque cette organisation satisfait tout le monde, on décide de l'adopter également pour choisir le président du conseil de coopérative.

Depuis cette séance de coopérative, la "causette" du matin ou entretien libre, se déroule dans l'ordre et s'enrichit de jour en jour.

Une quinzaine de jours après cette séance, les enfants ont spontanément suggéré, à la suite d'une remarque de l'un d'entre eux, qu'on corrige les fautes de langage qu'on remarquerait. Ils l'ont d'abord fait, avec beaucoup d'attention, en cours de "causette" ce qui gênait celui qui parlait, surtout ceux qui ont déjà le plus de mal à s'exprimer, je craignais que cela ne les rebutât, mais les enfants ont réagi avec bon sens, et sans que j'intervienne, en décidant que l'on marquerait les fautes sur un papier pour en discuter après. Aussi font-ils un réel effort pour s'exprimer correctement et, jusqu'à maintenant, je n'ai pas remarqué que cela nuise à la spontanéité.